



## Achat une voiture d occasion est le vendeur refuse la garantie

Par **cannois06**, le **12/03/2010** à **20:53**

Bonjour,

j ai acheter une voiture chez un garagiste est vendeur de voiture d occasion, sur l acte de vente est t ecris "garantis boite, piece est main-d oeuvre" hors ce monsieur me ballade, j ai deja payer la batterie est les bougies de ma poche est maintenant y a les disques ou je ne c est quoi qui fait du bruit lors du freinage, les amortisseurs sont usees est je ne s est quoi d autre.

La derniere fois que je l est vu en a eut une altercation!! alors je suis aller au tribunal pour deposer un dossier d aide-juridictionnelle contre cette personne malhonnete est sans scrupule.

Maintenant, sois-disant il m appel pour me demander la photocopie de la carte d identite pour la voiture qu il m a repris, comme par hasard apres l altercation est les insultes devant tout les clients, comme-ci de rien n etais.

Pourriez-vous me conseiller assez rapidement car il est hors de question que je lui donne quoi que ce soit biensur, je ne suis pas bete!!

sinceres salutations.

Mrs Mouhim

Par **Rory**, le **13/03/2010** à **10:48**

Bonjour,

Déjà, quand avez-vous acheté cette voiture?

Depuis combien de temps à partir de l'achat, avez vous des problèmes?

Et que précise exactement la garantie (les mots précis) et pendant combien de temps la garantie s'applique?

Par **cannois06**, le **13/03/2010** à **11:45**

L'achat date du 21 novembre 2009, la garantie est de trois mois, j'ai jusqu'au 21 mars 2010 pour faire valoir mes droits, sur la facture y a écrit boîte de vitesse+pièces+main-d'œuvre, j'ai commencé à avoir des problèmes dès le début mais pour l'instant c'est moi qui débourse, est-ce que je trouve pas ça normal.

Que me conseillez-vous de faire???